


COPTIS

ASSOCIATION **SUISSE** DES PROFESSIONNELS EN TITRISATION IMMOBILIÈRE
SCHWEIZER BERUFSVERBAND DER IMMOBILIEN-VERBRIEFUNG
ASSOCIAZIONE **SVIZZERA** DEGLI PROFESSIONALI NEL TITOLARIZZAZIONE IMMOBILIARE
SWISS ASSOCIATION OF REAL ESTATE SECURITIZATION PROFESSIONALS



BIENVENUE
WILLKOMMEN
BENVENUTO
WELCOME

Veille ESG

Point de situation: avril 2022

En collaboration avec **Primecoach AG**



Évolutions mondiales et au sein de l'Union européenne



Évolutions mondiales et au sein de l'Union européenne

Date	Sujet	Synthèse	Lien
6 avril 2022	SFDR	La Commission européenne a publié la version définitive longtemps attendue des normes techniques de réglementation (Regulatory Technical Standards) dans le cadre du règlement sur les informations financières durables (Sustainable Finance Disclosure Regulation, SFDR). Celles-ci entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2023. Il n'y a pas de changements majeurs par rapport aux projets de février et d'octobre 2021.	Normes techniques
24 mars 2022	Réglementation	Les AES communes font une déclaration prudentielle sur l'application du règlement sur les informations financières durables (Sustainable Finance Disclosure Regulation). L'objectif principal de cette déclaration est de parvenir à une application efficace et cohérente des différentes réglementations.	Déclaration
2 mars 2022	Rapport	L'ABE recommande d'apporter des ajustements au volet «Opérations de titrisation» de la proposition de norme de l'UE en matière d'obligations vertes. Le rapport examine comment la durabilité pourrait être introduite dans le contexte spécifique de la titrisation afin de favoriser la transparence et la crédibilité du marché européen de la titrisation durable et de soutenir son bon développement.	Rapport

Évolutions mondiales et au sein de l'Union européenne

Date	Sujet	Synthèse	Lien
10 février 2022	Feuille de route de l'AEMF	L'AEMF publie sa <i>feuille de route 2022-2024 sur la finance durable</i> . La feuille de route est un outil visant à garantir la mise en œuvre coordonnée du mandat global de l'AEMF en matière de finance durable sur la période 2022-2024. Elle assure la transparence des résultats de l'AEMF en matière de finance durable et de leur avancement probable dans les années à venir.	Feuille de route
3 février 2022	Notation des fournisseurs	<p>Le 6 juillet 2021, la Commission européenne a publié sa stratégie de financement de la transition vers une économie durable. Dans le cadre de cette stratégie, la Commission a annoncé qu'elle prendrait des mesures visant à améliorer la fiabilité, la comparabilité et la transparence des notations ESG. Pour y parvenir, elle s'est engagée à lancer une consultation publique.</p> <p>L'objectif de cette nouvelle consultation est de collecter des informations sur ce sujet afin de réaliser une évaluation de l'impact sur les coûts et les options d'une éventuelle intervention de l'UE.</p>	Consultation
24 janvier 2022	Normes techniques	L'ABE publie le projet définitif de normes techniques d'application sur la divulgation d'informations prudentielles sur les risques ESG conformément à l'article 449a du règlement CRR. Le rapport présente le projet définitif de l'ABE sur les informations à fournir au titre du pilier 3 concernant les risques ESG, qui comprend des tableaux, des modèles et des instructions correspondantes précisant les obligations de publication prévues à l'article 449 a) du règlement (UE) n° 575/2013 (Capital Requirements Regulation – CRR).	Projet

Évolutions en Suisse



Évolutions en Suisse

Date	Sujet	Synthèse	Lien
30 mars 2022	Ordonnance	Lors de sa séance du 30 mars 2022, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation concernant l'ordonnance d'exécution relative au rapport des grandes entreprises suisses sur les questions climatiques. Cette ordonnance précise les dispositions du droit des obligations concernant le rapport sur les questions non financières. La consultation prendra fin le 7 juillet 2022.	Communiqué
Décembre 2021	AMAS	<p>La SSF et l'AMAS ont élaboré leurs «Recommendations on Minimum Requirements and Transparency for Sustainable Investment Approaches and Products» (Recommandations concernant les exigences minimales et la transparence pour les produits et approches en matière d'investissement durable).</p> <p>Ces recommandations traitent de tous les produits ESG du secteur des fonds et de la gestion d'actifs et tentent de définir une norme minimale uniforme en matière de transparence vis-à-vis des investisseurs. Elles se concentrent sur les différentes approches d'investissement (exclusion, «best in class», etc.) et sur les informations qu'elles doivent contenir.</p>	Recommandations
1 ^{er} décembre 2021	Initiatives	Le SECO, UBS Optimus Foundation, Credit Suisse Foundation et la Direction du développement et de la coopération (DDC) ont annoncé le lancement de l'initiative «SDG Impact Finance Initiative» le 1 ^{er} décembre. Cette dernière vise à mobiliser jusqu'à un milliard de francs de capitaux privés afin d'obtenir des résultats mesurables dans les pays en développement. Le SECO soutient l'initiative à hauteur de 19,5 millions de francs.	Communiqué

Tendances du marché



Tendances du marché

Date	Sujet	Synthèse	Lien
17 mars 2022	Reporting	Le portail d'actualité <i>Banking Hub</i> propose un récapitulatif des obligations de reporting ESG, y compris un graphique comparant différentes bases réglementaires.	Article
28 février 2022	Immobilier	Un article du journal <i>Salzburger Nachrichten</i> montre que: «Les immeubles de bureaux respectant les critères ESG génèrent des revenus locatifs plus élevés. Leur taux de vacance est également beaucoup plus faible.»	Article
21 février 2022	Immobilier	Le <i>Private Banking Magazin</i> rapporte dans un article qu'«à l'heure actuelle, 98% du parc immobilier existant ne satisfont pas aux exigences de l'UE en matière d'utilisation neutre sur le plan climatique.»	Article
20 février 2022	Immobilier	Le <i>Handelszeitung</i> évoque la différence entre ESG et appartements de luxe.	Article
11 janvier 2022	Autorités	La BaFin allemande applique d'ores et déjà à de nouveaux produits ses nouvelles directives ESG pour les fonds encore en préparation.	Article
21 décembre 2021	Autorités	Emmanuel Faber, l'ancien patron de Danone, présidera la nouvelle autorité ESG <i>International Sustainability Standards Board (ISSB)</i> à Francfort à partir du 1 ^{er} janvier.	Article

Tendances du marché

Date	Sujet	Synthèse	Lien
14 décembre 2021	Fonds	Le fonds souverain norvégien a examiné son portefeuille à la loupe. Certaines entreprises ont été exclues sur la base des nouveaux critères de durabilité.	Article
2 décembre 2021	Immobilier	<i>FAZ</i> : «L'attractivité d'un bien immobilier ne dépendra plus seulement de son emplacement et des rendements attendus, mais de plus en plus du respect des critères ESG.»	Article
1 ^{er} décembre 2021	Immobilier	Un article de <i>Cash</i> traite des évolutions, des opportunités et des obligations du secteur immobilier en matière d'ESG et montre pourquoi l'intégration complète de ces critères est indispensable.	Article
29 novembre 2021	Notation des fournisseurs	L'OICV (<i>Organisation internationale des commissions de valeurs</i>) appelle à une plus grande surveillance des notations et des données ESG et conseille à ses membres d'accorder plus d'attention aux fournisseurs de notations et de données ESG.	Article

Disclaimer

Cette présentation a été préparée à titre informatif uniquement et son contenu ne saurait constituer un conseil professionnel. Vous ne devez pas agir sur la base des informations communiquées lors de cette présentation sans obtenir préalablement un conseil professionnel. Ces informations ne sont assorties d'aucune garantie (explicite ou implicite). Ni COPTIS, ni les membres de ses organes, ni ses employés n'acceptent d'assumer une quelconque responsabilité pour les éventuelles conséquences liées à l'utilisation de ces informations que ce soit par vous ou par quiconque d'autre. Cette présentation n'engage que son auteur et ne constitue pas une position de l'association COPTIS elle-même.

© 2022 COPTIS. All rights reserved